

# TARIFS Mensuels 2025-2026 sur 10 mois

24€ de droit d'inscription par famille et par an

<b>Saint-Mihiel</b>	Jardin musical / Découverte	18€
	Pratique Instrumentale	33€ (enfant) / 63€ (adulte)
	Location d'Instrument	12€

<b>Codecom du Sammiellois</b>	Jardin musical / Découverte	21€
	Pratique Instrumentale	63€ (enfant) / 90€ (adulte)
	Location d'Instrument	15€

<b>Extérieur</b>	Jardin musical / Découverte	21€
	Pratique Instrumentale	78€ (enfant) / 90€ (adulte)
	Location d'Instrument	15€

- **Pratique collective** (ensemble guitares, violon, sax/clar...)  
- **Chorales**
- } 9€ Facturation par trimestre soit 30€/trimestre
- (Dans le cas d'une inscription en instrument l'accès aux différents ensembles est gratuit).

## \* Habitants Sammiellois:

La ville de Saint-Mihiel attribue des réductions en fonction des revenus des familles :

- 25% pour un revenu de référence (N-2 ou N-1 si plus favorable) inférieur à 16 597€ par part
- 50% pour un revenu de référence inférieur à 8 299€ par part

## REDUCTION

- 25% la 1ère année : adulte de Saint-Mihiel et élève extérieur (enfant et adulte)
- 25% pour les familles inscrivant 3 personnes ou s'inscrivant dans 3 disciplines et plus (hors chorales)

Les Codecoms de l'Aire à l'Argonne et des Côtes Meuse-Woëvre participent aux frais individuels de scolarité des enfants et ados.

**L'ensemble des réductions ne peut excéder 50 %**

**« Engagement à l'année »**

# Conservatoire Municipal de Musique



**2025-2026**

**SAINT-MIHIEL**

Base de Plein Air - Chemin du Gué Rappeau - 55300 Saint-Mihiel

06 07 43 23 05 conservatoire@saintmihiel.fr

Cmm St-mihiel

## Le Cours

Le Conservatoire est un lieu de formation allant de l'initiation à l'approfondissement des connaissances menant les élèves (enfant/adulte) à une pratique musicale autonome.

Je débute à ...

5 ans

Jardin Musical (45 min)

6 ans

Découverte instrumentale (30 min)

À partir de 7 ans

Instrument (30min) + FM (1h)  
(Formation Musicale obligatoire jusque 16 ans)

Adulte

Instrument (30min)



## Les pratiques collectives

### Chœur d'Adultes

La pratique vocale développe des qualités d'écoute, de concentration, d'empathie, les capacités respiratoires et la mémoire. La chorale Sann'chante composée de 3 chœurs apprend un répertoire varié de chansons françaises mais participe aussi à des projets thématiques initiés par une cheffe de chœur expérimentée. Pas besoin de formation pour s'inscrire, juste l'envie de partager le plaisir de chanter ensemble.

Répétitions les mardis :

17h15-18h00 : technique vocale

18h00-19h00 : chœur de femmes

19h00-20h30 : chœur mixte

20h30-21h30 : chœur d'hommes

Dirigé par Anne VICTORION

### Jazz Band

Il permet de se familiariser avec les spécificités du jazz : improvisation, lecture de grilles, jeu en groupes, etc...

Dirigé par Hafaliana ANDRIAMISANDRATRA

### Atelier percussions (batucada)

La « Batucada », vous connaissez? A l'origine, c'est un ensemble de percussions brésiliennes. Mais à l'École de Musique, l'Atelier Percussions s'élargit à d'autres univers cosmopolites! Cet atelier festif peut accueillir des novices avec une découverte des bases du rythme au travers de jeux et d'exercices. Venez vous détendre et appréhender un répertoire haut en couleur et en rythmes de tous horizons.

› Ouvert à tous, y compris les débutants

Dirigé par Frédéric MESZCZYNSKI

### L'Orchestre d'harmonie

L'orchestre réunit des musiciens de tout âge, élèves ou non du conservatoire. Il participe à la vie culturelle du territoire.

Il est accessible à partir du second cycle sur avis du professeur et de la directrice.

Répétitions les vendredis de 19h30 à 21h30

Dirigé par Sophie COCHENET

## Éveil musical

45 min | Mercredi 10h30 | 5 ans | 8 places

Le parcours d'éveil permet de développer l'écoute, la curiosité et la sensibilité par des activités sensorielles, corporelles et vocales.

## Découverte

Le parcours "découverte" permet de découvrir la pratique d'un instrument (30min.) en cours individuel sans suivre la formation musicale (l'année de CP ou l'année des 6 ans).

## Créneaux horaires des cours :

Piano (Mercredi 12h30-15h00 / 16h00 - 20h00), Vendredi (14h00 - 17h00, 18h30-19h30) et Samedi (11h30 - 13h00/13h30 - 16h00)

Clarinete/Saxophone (Lundi 16h-19h30)

Hautbois (Lundi 17h30-18h30)

Trompette, Trombone, Tuba (Mardi 16h-19h)

Chorale Adultes (Mardi 17h15-21h30)



Violon (Lundi 16h30-20h)

Guitare (Mercredi 9h-17h)

Percussions (Mercredi 8h00-13h00 et Samedi 8h00 - 15h00)

## MON ENFANT NE VEUT PAS ASSISTER AUX COURS DE FORMATION MUSICALE. DOIS-JE L'Y OBLIGER ?

Cet enseignement est obligatoire de 7 à 16 ans. Vous devez lui faire comprendre qu'elle fait partie intégrante de son apprentissage de la musique, et lui permettra de progresser dans la pratique instrumentale. « La formation musicale est à la musique, ce que la lecture, la grammaire, la conjugaison sont au français. »

## QUE SE PASSE-T-IL SI MON ENFANT ARRÊTE SES COURS EN COURS D'ANNÉE ?

Après la deuxième semaine de septembre, il ne sera procédé à aucun remboursement à l'exception d'un déménagement ou d'un problème de santé (fournir le certificat médical).

## Renseignements et Inscriptions 2025-2026

Dossier téléchargeable sur le site de la Ville de Saint-Mihiel :

<https://saint-mihiel.fr/conservatoire-de-musique/>

06 07 43 23 05

[conservatoire@saintmihiel.fr](mailto:conservatoire@saintmihiel.fr)

[Cmm St-mihiel](#)

Prise des plannings avec les professeurs, semaine du **1 au 6 septembre**

Portes Ouvertes le **3 septembre de 13h30 à 16h30**

Reprise des cours le **8 septembre**